

## **FLASH INFO MARS 2024**

### **Le Maire et le Conseil Municipal**

#### **ORDURES MENAGERES**

La Communauté de Communes du Pays de Mormal nous informe. A partir du 19 février, jusqu'à la mi-mars, la séparation de votre bac de tri sera retirée. Ainsi il faudra apporter vos verres aux conteneurs situés derrière la salle des fêtes, rue des fusillés près du terrain de football, au parking du cimetière ou sur le parking de Carrefour Contact.

2024 est une année test. En 2025, nous serons facturés selon notre comportement sur le tri et l'apport volontaire du verre.

Sortez votre poubelle ordures ménagères (couvercle vert) uniquement lorsqu'elle est pleine si possible. Elle sera la principale source de la facturation.

#### **BIBLIOTHEQUE**

Changement d'horaire, la bibliothèque s'adapte à la demande.

Elle sera ouverte le vendredi de 14H à 17H.

#### **NOTRE EGLISE**

Le samedi 6 avril à 17H00 nous inaugurerons les deux statues installées sur la façade de notre église. Elles représentent St Remi et St Martin. Notre église portera le nom de ces deux saints.

Nous vous proposons de participer au financement de ces dernières. Nous savons que vous êtes attachés à notre église.

Vos élus passeront chez vous afin de proposer un (ou plusieurs) ticket de tombola à 2€. Votre nom sera ainsi déposé dans un coffret scellé au pied des statues. Le tirage au sort déterminera le gagnant du voyage à Lourdes du 20 au 26 Août.

#### **RESIDENCE DE LA GARE**

L'extension de la résidence de la gare débutera dès cet été. 13 nouveaux logements seront bâtis dans le même style que les maisons déjà présentes. La durée prévisionnelle des travaux est de 16 mois.

#### **RECENSEMENT**

Notre population ne cesse de progresser. Le dernier recensement nous confirme une progression constante du nombre de Bodiciennes et Bodiciens. Nous sommes 1798.

#### **BROCANTE : LUNDI DE PAQUES**

Rappel : Le lundi 1 avril, l'association de travailleurs indépendants de Bousies (ATIB) organise la brocante « du lundi de pâques ». N'oubliez pas de sortir votre véhicule avant l'installation des exposants si vous en avez l'utilité.

#### **ENSEMBLE, NETTOYONS NOTRE COMMUNE!**

Dans le cadre des Hauts-de-France PROPRES, nous vous proposons de vous joindre à nous le **samedi 16 mars dès 9h00 sur le parvis de la Mairie** pour ramasser les déchets, encore trop souvent abandonnés en pleine nature, dans nos bas-côtés, sur nos berges, places et autres lieux publics.

Si vous souhaitez participer au ramassage des détritiques dans la commune, merci de passer en mairie pour remplir un coupon de participation.

## **SAMEDI 30 MARS 20h00 à la salle des fêtes :**

**Concert de Blues** avec "The BACKYARD CASANOVAS" organisé par le comité des fêtes et la commission culture. Buvette et petite restauration.

Entrée 5 euros (vente des tickets en mairie ou sur place)

Renseignements au 07/87/87/80/24

**« La solidarité est la tendresse des peuples. » Tomas Borge**

## **Le Maire et le Conseil Municipal**

### **DIMANCHE 10 MARS**

L'harmonie municipale de Bousies accueille le dimanche 10 mars 2024 à 17h à la Salle des Fêtes l'orchestre Harmoliday, orchestre de 50 musiciens de Bousies, Louvignies-Quesnoy, Quiévrechain, La Sentinelle....Venez nombreux. Entrée gratuite. Buvette et petite restauration sur place

Le Président R. Guéritte

### **LUNDI 1<sup>er</sup> AVRIL**

La compagnie des Archers de Bousies organise le 1<sup>er</sup> avril jour de la brocante une journée découverte du Tir à l'arc de 10h à 17h à la Salle du parc avec sur place un stand gaufres et boissons.

### **ECOLE MATERNELLE**

Admissions pour la rentrée 2024-2025

(Concerne les enfants nés en 2021 jusqu'au 31 août 2022)

Pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2022, l'admission en TPS se fera en fonction des places disponibles.

Les Admissions auront lieu les : 5 avril et le 7 mai 2024 de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h15 à l'école maternelle.

**Vous devez vous munir** : du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance, du certificat d'inscription délivré par la mairie, d'un certificat médical attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie collective en milieu scolaire, du carnet de santé (vaccinations à jour), de 4 photos d'identité.

### **BROCANTE DU LUNDI DE PAQUES (1<sup>er</sup> Avril)**

De 7 h à 18 h de la Bousika à la rue des Fusillés (rue Pasteur et René Ruelle), rues de l'Eglise, des Ecoles, de la Galocherie et de l'Egalité.

Les riverains des rues occupées par l'exposition devront sortir leur véhicule de leur garage ou aire de stationnement avant 6 h s'ils en ont l'usage.

Pour plus de renseignements et inscriptions, contactez l'ATIB au 06-37-45-45-38

### **Médecin de garde :**

En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

### **PERMANENCES**

**Monsieur le Maire** : le 5 et 19 mars de 17 h 00 à 17 h 30,

**Les Adjointes** : Sur rendez-vous

### **PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS**

**Consultation des Nourrissons** sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 local PMI

**CARSAT** au 39.60,

**Assistante sociale** 03.59.73.16.50,

**Retraite complémentaire** 08.20.20.01.89.

**BUS BLEU** service public 03.59.73.18.20 ou [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)